



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2022/21

Saint-Étienne du Grès, le 10 juillet 2022

Un nouveau site internet et de nouvelles fonctionnalités pour Saint-Étienne du Grès

Pour l'été, le site officiel de la Commune fait peau neuve : nouveau design plus aéré, des fonctionnalités accrues mais surtout de nouveaux services pour répondre aux demandes des Grésouillais et à la vie moderne : "webapp", contribution citoyenne, alerte SMS, infolettre.

Avec l'appui de la société nîmoise « Place du village », la mairie de Saint-Étienne du Grès propose désormais d'un site internet moderne, interactif, adapté aux smart phones, répondant aux demandes des citoyens : des informations pratiques, de l'agenda, des annuaires et un accès facilité à la communication avec les élus.

Pour Jean Mangion, « *ce nouveau site répond parfaitement aux attentes des Grésouillais pour plus de proximité, plus d'interactivité, plus d'information, sans négliger notre nécessaire besoin de convivialité en cette période toujours incertaine et anxiogène* ».

Les nouveautés :

- Dès la page d'accueil « **Mes services en un clic** » : rapide pour accéder directement aux services les plus utilisés comme le « contact élus », la page du marché André-Vidau ou encore l'Urbanisme.
- Trois **annuaires** (associations, commerces et santé) font leur apparition. Ils peuvent être améliorés grâce à une recherche thématique et un moteur de recherche interne au site avec un « bouton » permettant de signaler une erreur ou de proposer une correction sur chaque fiche.
- Une « **webapp** », pour votre téléphone ou votre tablette. Vous voulez retrouver tous les services du site sur votre téléphone ? La webapp le permet sans pour autant télécharger un quelconque logiciel sur son portable. Il suffira d'enregistrer l'adresse de la page sur son écran d'accueil du téléphone et le site se transformera en application !
- La **contribution citoyenne** : vous avez découvert un dépôt sauvage ? une détérioration dans l'espace public ? Vous avez une idée pour embellir le village ? Vous voulez remercier pour une animation ? La contribution vous permet d'interagir directement avec le service concerné de la Commune,
- La **télé alerte** : en cas d'urgence (canicule, incendie, pandémie...), cette télé alerte sera utilisée pour contacter tous les Grésouillaises et Grésouillais qui s'y seront inscrits. Les habitants inscrits via le site recevront alors un SMS sur leur portable ou un message enregistré sur leur téléphone fixe. Inscription obligatoire via le site.
- L'**infolettre électronique** : des informations de fond, l'agenda mis à jour, directement dans votre boîte mail ! Là aussi, inscription obligatoire via le site. Elle sera lancée à la rentrée.

A découvrir sur www.saintetiennedugres.com

Délégué à la communication : Claude SANCHEZ

☎ 06 08 40 79 51 📠 04 90 49 49 03

✉ communication@saintetiennedugres.com